



Zone Artisanale de l'Orme 54385 NOVIANT AUX PRES France
Tél. 03 83 23 68 68

DECLARATION UE CONFORMITE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection**, nous déclarons que l'Equipement de Protection Individuelle neuf suivant :

| | | |
|------------------|------|------------------|
| MANCHETTE | 4751 | CUIR FLEUR BOVIN |
| | 4754 | CUIR CROUTE RHT |



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 ZWIJNAARDE, en Belgique, a effectué l'Examen UE de Type et a établi l'Attestation d'Examen UE de Type numéro 033/2020/1024 valable jusqu'au 30/07/2025.

Cet EPI de catégorie II répond à la norme harmonisée suivante :



A1 + classe 2
EN ISO 11611 :2015
Protection soudeurs

Fait à Noviant-Aux-Près, le 30/07/2020,
Par Eric Keller, Directeur Général

Signature et cachet de l'entreprise



ZA de l'Orme - 54385 Noviant-Aux-Près
Tél. 03 83 23 68 68 - Fax 03 83 24 14 11